

DE JÀ
30
ans

Droits de
l'enfant

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

En 1989, les dirigeants de la planète s'engagent à construire un monde digne des enfants : le 20 novembre, la Convention relative aux droits de l'Enfant est adoptée à l'unanimité par l'ONU.

Pour la première fois de l'histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

Le consensus est inédit : avec 195 états, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire ! Seuls les États-Unis et la Somalie manquent à l'appel – le Soudan du Sud l'ayant ratifié en mai 2015.

Le 20 novembre 2019, cela fera donc 30 ans que la convention des droits de l'enfant a été adoptée. La CCAS a toujours manifesté son engagement auprès des enfants et des jeunes. Cet engagement s'illustre par plusieurs actions concrètes :

- La place des jeunes dans les ACM exprimée dans la convention des droits des jeunes à la CCAS
- Le soutien de projets d'aide au développement en lien avec les questions d'éducation et de conditions de vie des enfants à l'étranger : scolarisation des filles, accès à des écoles maternelles, électrification de maternités...
- Des actions locales lors des arbres de Noël des CMCAS avec les pères Noël verts, l'accueil des enfants du SPF dans des activités de CMCAS et dans les ACM.
- L'accueil de mineurs migrants isolés dans les centres de vacances

Ce 30^{ème} anniversaire nous invite à fêter cet engagement mais aussi à réaffirmer la nécessité de maintenir voire d'intensifier les actions en direction de la jeunesse car il y a encore du chemin à parcourir.

L'été 2019 sera l'occasion de proposer des actions particulières sur les centres de vacances et en proximité autour de cette thématique.

COMMENT ?

OBJECTIFS

Encourager la participation
et l'engagement des enfants
et des jeunes

Exprimer son engagement
en développant des arguments.

**Connaître les 10 droits
fondamentaux** de la CIDE.

Sensibiliser les jeunes
à la situation des droits
de l'enfant en France
et dans le monde.

**Proposer des outils
de réflexion** sur les droits
de l'enfant pour éclairer
les citoyens de demain

POUR LES PÔLE SA

- › Intégrer la question de la convention internationale des droits de l'enfant et plus largement de la citoyenneté dans les activités du quotidien.
- › Veiller à remettre aux DACM avant leur encadrement le livre de Janus Korczak, *Le Droit de l'enfant au respect Pourquoi cet ouvrage ?*. Janus Korczak est le père spirituel de la Convention des Droits de l'Enfant. Pour lui l'enfant n'est « ni ange, ni démon, c'est un citoyen considéré avec sérieux, un acteur de son éducation toujours associés aux décisions qui le concernent ».
- › Faire connaître aux équipes d'encadrement et mettre à disposition des DACM des supports et outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge pour favoriser l'échange avec les jeunes.
- › Inciter les DACM et RP à intégrer la CIDE dans les projets pédagogique et projets de séjours.
- › Organiser / proposer cette thématique comme objet du thème des journées de regroupement des jeunes des ACM et des CT.
- › L'intention n'est pas d'imposer un système productiviste sur les séjours estivaux. Néanmoins, il est demandé de faire remonter auprès du département Culture Éducation Populaire Solidarités (CEPS) les initiatives pédagogiques qui semblent intéressantes lors du bilan de fin de saison.

EN ACM/CT POUR LES DACM/RP

- › Intégrer la CIDE dans les projets pédagogiques/séjours.
- › Utiliser les ressources pédagogiques et outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge pour favoriser l'échange avec les jeunes.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES



COLLECTION KIDIKOI

6-17 ans

Qu'il s'agisse du droit à la paix, à la protection, à la liberté, à l'alimentation, à une identité ou du droit à l'éducation, à la famille, à l'expression, à la santé ou à l'égalité, voici un jeu d'échanges et de débats qui invitera chacun à s'engager pour faire vivre les droits de l'enfant ici ou ailleurs !

Parce que chaque désir d'action, chaque idée doit pleinement être entendu, voici un jeu qui interroge et qui propose des défis à relever pour que chaque argument individuel ou collectif soit au service des droits des enfants !



SUR LE CHEMIN DES DROITS DE L'ENFANT

9-11 ans

Ce jeu de plateau coopératif, intitulé « Sur le chemin des droits de l'enfant » s'inspire du jeu des « serpents et des échelles » sur le thème des droits de l'enfant et les enjeux nationaux et internationaux qui y sont liés.

Objectif : comprendre la situation des enfants en France et dans le Monde tout en s'amusant !

Par équipe ou individuellement, enfants et jeunes vont devoir réaliser différentes activités (quizz, mime, plaidoirie, dessin, etc) et relever de nombreux défis amusants pour arriver au bout du chemin des droits de l'enfant.

Attention, il faudra aussi faire preuve de solidarité pour atteindre la ligne d'arrivée !



EN AVANT VERS LA CITÉ IDÉALE

6-14 ans

« En avant vers la cité idéale ! » est un jeu de société pédagogique (plateau coopératif) inspiré du « Trivial poursuit » sur le thème des droits de l'enfant et des discriminations ! Un outil pédagogique avant tout ludique et coopératif, adapté pour les enfants dès 6 ans ! Par équipe et après avoir répondu à une série de questions en lien avec les droits de l'enfant et la lutte contre les discriminations, enfants et jeunes devront remporter les objets indispensables à la construction de la cité idéale !

Comment ? En relevant correctement des défis amusants !

Un livret d'activités et un dossier éducateur-trice permettent d'aller plus loin.



NOUS SOMMES AVANT TOUT DES ENFANTS !

9-17 ans

Stop aux idées reçues sur les enfants et les personnes migrantes. En 2016, en France, l'accès à l'école n'est pas un droit effectif pour tous, en particulier pour les enfants les plus vulnérables : le respect des droits fondamentaux de ces enfants est souvent bafoué. C'est le constat du rapport du Défenseur des droits. Bien que ratifiée depuis 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), qui pose le principe de la notion d'intérêt supérieur

de l'enfant, reste largement méconnu en France.

Ce livret permet de parler, avec les enfants, des idées reçues sur les migrant-e-s, de s'informer sur les migrations, les droits de l'enfant et de découvrir des témoignages d'enfants migrants. Des activités autour du bien-vivre ensemble sont proposées.



COLLECTION ET SI ON S'PARLAIT ?

9-14 ans

C'est un outil éducatif pour accompagner les enfants à mieux comprendre le monde qui les entoure et accéder à différents points de vue par le travail de la langue et des images. Écrite sous forme de dialogue entre enfants, elle ouvre le débat parce que la pensée ne peut être unique. Elle invite ainsi tous les enfants à développer une pensée propre sur des sujets qui les concernent dans une société en évolution constante, tels que la citoyenneté, la culture, la discriminations, les droits de l'enfant, l'égalité, l'environnement, l'estime de soi, le handicap, le harcèlement, l'histoire, la santé et la prévention.



**Ressources pédagogiques
envoyées sur les territoires**



**Ressources pédagogiques téléchargeables
disponibles sous actilog**

↳ Culture Education Populaire et Solidarités

↳ Convention Internationale des Droits de l'Enfant



PACK DROITS DE L'ENFANT

- 1 coloriage géant
- + 1 jeu KIDIKOI *Les droits de l'enfant*
- + 10 livres
 - Et si on s' parlait des droits de l'enfant ?*
 - + *Ca se fait/ Ca se fait pas & Possible/Pas possible*
 - OU
 - On devrait/On devrait pas & Pareil/Pas pareil*

6-11 ans

Découvrir les droits de l'enfant en s'amusant, c'est possible, avec le coloriage géant des petits citoyens !

Que l'on soit adulte ou enfant, on a tous des droits. Être un petit citoyen ou citoyen tout court, cela implique de connaître ses droits et de les faire appliquer.

Parce que chaque idée, chaque désir d'action doit pleinement être entendu, ce kit pédagogique a été conçu pour interroger et proposer des défis à relever pour que chaque argument individuel ou collectif soit au service des droits des enfants. Ce pack est fait pour aider les enfants de 7 à 11 ans à mieux connaître leurs droits. Vous pourrez échanger et débattre afin d'inviter chacun à s'engager pour faire vivre les droits de l'enfant ici ou ailleurs !



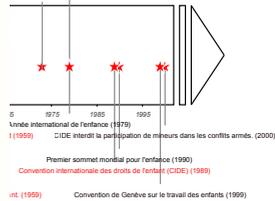
LA VRAIE HISTOIRE DES GRANDS DROITS

À partir de 4 ans

Portraits d'enfants qui illustrent les différents droits. Ce document peut servir d'exposition et permettre l'échange avec les enfants et les jeunes.

ans (1959)

ent pédagogique d'éducation nouvelle" (1975)
avant à 15 ans révisés. (1973)



FRISE CHRONOLOGIQUE LES DROITS DE L'ENFANT

Jeu pour les équipes et/ou les jeunes qui permet d'appréhender l'évolution du droit des enfants dans le monde avec en parallèle l'évolution de la place des jeunes en ACM.



LE JEU DE L'OIE

À partir de 4 ans

Jeu de l'oie à construire adapté aux 4-5 ans et aux 6-8 ans qui permet de connaître les différents droits de l'enfant et par conséquent d'échanger avec eux.



LE JEU DU PAS EN AVANT

À partir de 8 ans

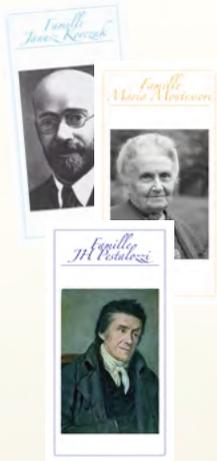
C'est un jeu qui permet aux jeunes de prendre conscience des inégalités dans l'accès aux droits fondamentaux, entre pays, mais aussi au sein d'un même pays, qui permet de réfléchir sur les représentations et de déconstruire les stéréotypes.



LE JEU DE L'ALBATROS

À partir de 12 ans

Ce jeu permet d'expérimenter une situation de rencontre interculturelle pour appréhender l'écart entre nos interprétations et la réalité. Prendre conscience par une mise en situation que, pour découvrir une culture, il est nécessaire d'aller au-delà de l'observation et du ressenti, et que cela nécessite du temps.



LE JEU DES 7 PÉDAGOGUES

À destination des équipes pédagogiques

Ce jeu permet de découvrir de grandes figures de la pédagogie, au travers d'éléments biographiques, de leurs conceptions de l'enfance, d'outils spécifiques à leur pédagogie, de citations et de références bibliographiques. Le but est de reconstituer chaque famille, afin d'avoir tous les éléments concernant chaque pédagogue présenté. Un moyen simple et ludique de découvrir ces grands noms, et de s'en inspirer sur les encadrements. Sont présentés : Janusz Korczak, Fernand Oury, Fernand Deligny, Célestin Freinet, Maria Montessori, A. S. Neill, Johann Heinrich Pestalozzi. Et comme il en manque forcément, des cartes vierges sont à disposition pour ajouter celles et ceux qui manqueraient à l'appel !

**Nous remercions nos partenaires,
Solidarité Laïque, Les Petits citoyens,
CCFD Terre-Solidaire**, qui nous ont permis
de proposer un large choix de jeux
et d'animations pour les jeunes.

**Ce livret a été réalisé conjointement
par les équipes des territoires et du siège**
qui composent notamment le Groupe de Travail,
créé autour de la Convention Internationale
des droits de l'enfant.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à écrire à :
culture-educpop-solidarites@asmeg.org

